

# BULLETIN D'INFORMATION HEBDOMADAIRE NUISSANCES ET ODEURS



Numéro 38 - Mardi 26 Février 2019

## Le Saviez vous

### "Le fonctionnement de la STEB, partie 1"

STEB : Station de Traitement des Eaux Biologiques.

*Celle-ci traite les eaux biodégradables de la plateforme de Lacq et de Mourenx.*

*Son objectif est de dégrader, réduire la matière organique et de récupérer les matières en suspension.*

*Elle est composée de deux parties : Traitement physico-chimique et Traitement Biologique*

#### 1) Traitement physico-chimique

*Durant ce traitement on va réguler le pH et séparer le maximum de matières en suspension des effluents par décantation via un décanteur.*

#### 2) Traitement Biologique

*Cette étape est la plus délicate car comme son nom l'indique on utilise des bactéries, matière vivante aussi appelée biomasse. Comme tous les êtres vivants, pour vivre elles ont besoin d'oxygène et de nourriture. L'oxygène leur est fourni via une injection d'air dans le bassin. Elles trouvent leur "nourriture" dans la matière organique qu'elles dégradent.*

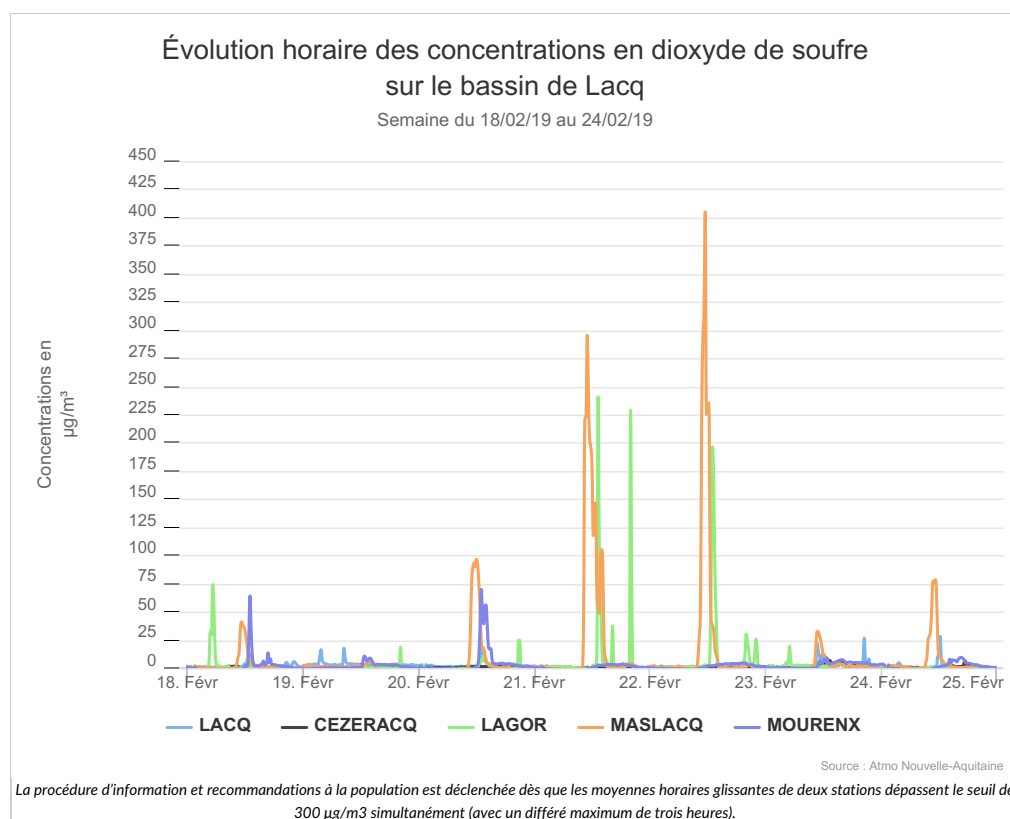
*Bien entendu, dès qu'une pollution arrive dans le bassin, certaines de ces bactéries meurent et le fonctionnement biologique s'en trouve dégradé."*

## RELEVÉS HEBDOMADAIRES

**39 signalements** dont 26 "ODO Public" et 13 signalements "nez" d'intensité supérieure ou égale à 6 ont été recensés pour la période du **18/02/2019 au 24/02/2019** sur le périmètre Induslacq.

### Mesures de polluants de la période

Les stations de mesure de polluants Atmo Nouvelle Aquitaine indiquent les informations suivantes :



Les concentrations de SO<sub>2</sub> les plus élevées ont été relevées :

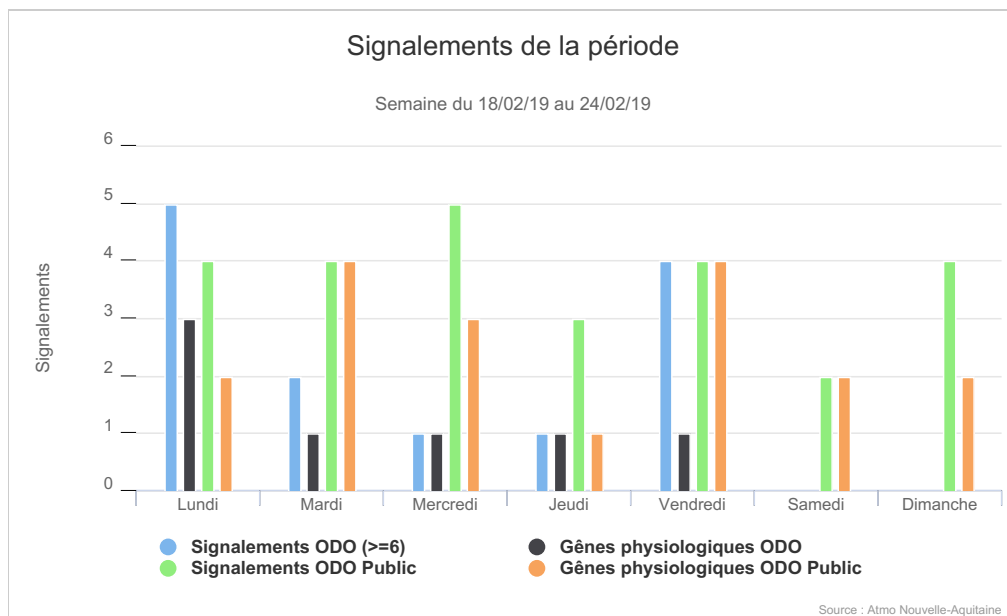
- À MASLACQ, le Vendredi 22/02/19 à 11h30 (  $404.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$  )
- À MASLACQ, le Jeudi 21/02/19 à 11h00 (  $295.3 \mu\text{g}/\text{m}^3$  )
- À LAGOR, le Jeudi 21/02/19 à 13h15 (  $240.6 \mu\text{g}/\text{m}^3$  )

Rappel des objectifs qualités : moyenne annuelle de  $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$  pour le SO<sub>2</sub> et de 10 et 30  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  pour les PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub> respectivement.

## SIGNALEMENTS DE LA PÉRIODE

		Signalements ODO Public	Signalements ODO >=6	Signalements avec phénomènes gênants (ODO >=6)	Signalements avec phénomènes gênants (ODO Public)	Signalement ODO 4 et 5	Signalements >=6 confirmés par Nez formés
Lundi	18/02/2019	4	5	3	2	2	1
Mardi	19/02/2019	4	2	1	4	2	0
Mercredi	20/02/2019	5	1	1	3	1	0
Jeudi	21/02/2019	3	1	1	1	1	0
Vendredi	22/02/2019	4	4	1	4	0	0
Samedi	23/02/2019	2	0	0	2	0	0
Dimanche	24/02/2019	4	0	0	2	0	0
<b>Total</b>		<b>26</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>1</b>

Parmi 4 réponses aux sollicitations



## ÉVÉNEMENTS DE LA PLATEFORME SUR LA PÉRIODE

### Du 18/02 au 24/02/2019

Le fonctionnement du bassin biologique est resté fragilisé suite à la réception d'effluents chargés il y a plus d'une semaine. Bien qu'un retour à la normale des paramètres physico-chimique s'est constaté le mercredi 20/02/19 dans la soirée, on note une inertie d'odeurs encore présente sur le site.

Tout ceci peut probablement expliquer la présence de notes perçues de DADS, de DMDS, d'Isobutylamine, d'Ail et de DMS du mardi 19/02 au vendredi 22/02.

A plusieurs reprises dans la semaine, le caractère « irritant » a été perçu. Ce caractère qui en général est associé à la présence de résidus de combustion n'est pas concomitant avec les gênes physiologiques perçues le lundi 18/02 matin et après-midi et ou le mardi matin et le dimanche à 7h30, car les seuls torchages significatifs sur la plateforme Induslacq qui peuvent expliquer les dépassements de SO<sub>2</sub> et peut-être les gênes, ont été détectées sur les stations ATMO NA le vendredi 22/02 à 11h30 et à 13h30:

A 11h30 : dépassement de 350ug/m<sup>3</sup> de SO<sub>2</sub> selon le ¼ horaire sur le site de Maslacq (405 µg/m<sup>3</sup>)

A 13h30 : alerte 1 (dépassement 300 et 100 en moyenne horaire glissante avec un décalage maximum de 3 heures) sur les sites de Maslacq (308 µg/m<sup>3</sup> à 11h30) et Lagor (118 µg/m<sup>3</sup> à 13h15)

Par ailleurs, ces pics SO<sub>2</sub> sont concomittants aux torchages des torches BP 4/1 et BP4/3 suite à l'arrêt de l'URS à 9h45 (pour intervention sur des équipements).

Donc par sécurité, les effluents gazeux d'ARKEMA et de SOBEGI ont été basculés sur les torches respectives. Aucun signalement pouvant se rapprocher du « SO<sub>2</sub> » ou de « Brûlé » n'ont été évoqué sur ces tranches horaires.

**Période du 25/02/19 au 03/03/19**

Un pompage puis un confinement en cuve étanche de la pollution (zone Ouest du lot CD) et un tri granulométrique des terres polluées avec captage et traitement des émissions (zone Est du lot CD), proche de la porte d'Arance est prévu pendant cette période par RETIA. Ces phases sont susceptibles de générer des nuisances olfactives.